

Publié le

ID: 029-212902407-20251021-292025-DE



COMMUNE DE ROSNOËN CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2025

Délibération 29/2025

Date de publication : 23 octobre 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 21 octobre 2025 à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOEN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres:

En exercice: 13

Présents: 09

Votants: 09

Présents : M. KERNEIS - Mme LE GUIRRIEC-MORVAN - Mme MAGUEUR - Mme LANCIEN - M. MARC - Mme. PORTIER - M. AUFFRET- Mme OUMBICHE - M. MORIZUR

Absents avec procuration:

Absents sans procuration: Mme BIZEC, M. RIVOAL, Mme PERROT-CAUDERLIER,

M. RANNOU

Secrétaire de séance : M. MORIZUR

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

29/2025 - Participation financière d'initiation à la langue Bretonne

Le Conseil Municipal de Rosnoën, en concertation avec l'Ecole du Roz et l'avis favorable de sa direction, a engagé la commune dans un dispositif d'initiation à la langue bretonne dans cet établissement, à raison d'une heure hebdomadaire par classe, dispensée par une association habilitée.

Le Conseil Départemental 29, l'inspection académique du Finistère et la direction de l'enseignement catholique du Finistère œuvrent de manière active pour que les jeunes finistériens qui ne poursuivent pas une scolarité bilingue puissent bénéficier le plus largement possible d'une initiation à la langue bretonne dans le cadre du temps scolaire.

En plus de ces organismes, la Région Bretagne cofinance cette action, avec un reste à charge pour les communes des écoles publiques.

Le total prévisionnel est de 1500 € de reste à charge pour Rosnoën sur la période scolaire 2025-2026.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Munic

Envoyé en préfecture le 30/10/2025 Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

DECIDENT:

- D'approuver la participation financière d'initiation à la la langue Bretonne à hauteur de 1500 €

ADOPTENT:

A l'unanimité

Affiché le 23 octobre 2025

Pour extrait conforme, LE MAIRE,

M. KERNEIS